

DECLARATION LIMINAIRE DU SECRETAIRE GENERAL DU SNESUP-FSU DU 29 MARS 2018

Le gouvernement doit entendre la colère et la mobilisation dans nos établissements et retirer la loi VIDAL ORE

« **Madame la ministre entendez-vous la colère qui monte ?**

Actuellement, plus de 12 universités sont mobilisées et parfois bloquées pour demander le retrait de la loi ORE dont les ¾ du contenu ne se préoccupent ni de l'orientation ni de la réussite des étudiant.es.

Les personnels et étudiant.es mobilisés, pour certains depuis de nombreuses semaines, ne le sont pas contre leur équipe de direction, leur président ou leur présidente, mais bien contre votre loi et celle de votre gouvernement.

Vous êtes responsable de cette situation. La pseudo concertation que vous avez organisée à grands renforts de communication, et qui nous a occupé pendant pas moins de 55 réunions thématiques en septembre-octobre, n'est pas étrangère à cette situation : 55 réunions résumées dans un rapport et dont les conclusions n'ont pas été reprises dans le projet de loi qui devait probablement avoir été rédigé antérieurement. Cette stratégie autoritaire qui consiste à affirmer écouter sans entendre les Organisations Syndicales puis à imposer une loi en prétextant que nous y aurions contribué, votre gouvernement l'avait déjà mise en œuvre pour affaiblir le code du travail l'été dernier via les ordonnances. Vous l'avez à nouveau utilisée pour la rédaction de la loi ORE et votre gouvernement l'impose maintenant une fois de plus avec le rapport Spinetta et la remise en cause des statuts des cheminots.

Comptez-vous utiliser la même méthode, qui semble désormais entrée dans les habitudes du gouvernement, pour cette concertation sur la reconnaissance de l'engagement pédagogique des EC et sur l'arrêté Licence ? Souhaitez-vous braquer toujours un peu plus les étudiant.es et les collègues ?

Madame la ministre, c'est un vrai dialogue que nous réclamons avec force depuis des mois. Nous ne nous satisferons pas d'une énième pseudo-consultation de plus. Qu'avez-vous à mettre sur la table ? Nous n'avons toujours aucun texte sur l'arrêté licence ! Quand comptez-vous nous le transmettre ? au dernier moment ? et comptez-vous faire passer des amendements gouvernementaux de dernière minute en deuxième lecture devant l'assemblée nationale comme vous l'avez fait à propos de la non divulgation des algorithmes locaux de la loi ORE ?

Madame, vous êtes responsable des mobilisations dans les universités. La loi ORE doit être retirée pour calmer les tensions qui s'aggravent de jour en jour sur les campus universitaires. Qu'attendez-vous pour la retirer ? Combien de violences policières nos étudiant.es et personnels devront-ils encore subir ? Combien d'agressions des nervis de l'extrême droite les personnels et étudiant.es devront-ils affronter ? Faudra-t-il attendre l'irréparable comme en 1986 ? ou attendez-vous une insurrection comme il y a 50 ans ?

La sélection est un projet conservateur, libéral, inégalitaire. Les personnels le combattent bien sûr pour défendre leur métier, leurs conditions de travail, leurs rémunérations et pour la réussite de leurs étudiant.es mais ils se battent avant tout contre le projet de société que vous voulez nous imposer : le projet d'une société de concurrence, d'individualisation, de précarisation et de privatisation. Ils ne veulent pas de cette société-là. Nous ne voulons pas de cette société-là.

Madame la ministre vous êtes une universitaire, ne restez pas barricadée derrière des cordons de CRS, entourée de vos courtisan.es. Prenez vos responsabilités. N'attendez pas qu'il soit trop tard.

Ecoutez la jeunesse qui se mobilise et dont la colère monte de plus en plus perceptiblement chaque jour.

Ecoutez toutes celles et ceux qui se mobilisent pour défendre un service public de l'enseignement supérieur ouvert à toutes et tous les bacheliers, gratuit, formateur et émancipateur.

Aussi malgré l'importance du sujet de cette concertation, nous décidons de quitter cette réunion » ■

Hervé Christofol,

secrétaire général du SNESUP-FSU

